

Miraflores, le 15 juillet 2011

*A Fernando Soto Rojas
Président de l'Assemblée Nationale
Son bureau*

Cher camarade,

Reçois le plus authentique salut bolivarien et révolutionnaire que je te prie de transmettre à tous les députés de notre Assemblée Nationale.

J'ai encore présent à la mémoire la souvenir de ma venue devant cet honorable corps législatif au mois de janvier dernier, pour exposer certaines vérités et aussi créer des liens et que j'indiquai la route politique que notre Patrie bien-aimée devait suivre tout au long de cette année.

Je ne pouvais alors savoir devant quel carrefour la vie me placerait aujourd'hui .

Il est de notoriété publique que, pendant mon récent séjour à La Havane, accomplissant la mission pour laquelle l'Assemblée Nationale m'avait mandaté, on m'a découvert une maladie qui m'a obligé à me soumettre à une première phase de traitement, durant laquelle j'ai subi deux opérations chirurgicales complexes sur lesquelles j'ai largement informé la nation.

Cette première phase, comme on sait, m'a obligé à rester hors du pays plus longtemps que ce qui était initialement prévu . Peut-être parce que, comme le dirait Frédéric Nietzsche, tout ce qui se fait par amour, se fait au-delà du bien ou du mal.

Je me suis résolu à faire un effort colossal pour célébrer, à la chaleur du peuple du Venezuela, le bicentenaire de la déclaration de notre indépendance.

L'émotion encore vive dans mon âme et dans mon cœur , le feu patriotique encore brûlant dans mon esprit, l'admiration pour le peuple du Venezuela plus que jamais gravé dans ma conscience, me font dire et répéter : l'effort valut la peine !

Mais, maintenant, je dois poursuivre le chemin vers ce long et difficile retour et pour cela, je dois continuer d'accomplir le plan strict qu'a ordonné l'équipe de médecins de la vie qui m'accompagne dans cette voie. Comme je l'ai dit, une véritable ascension du Chimborazo et c'est cela, citoyen président, qui me pousse à solliciter aujourd'hui, une fois de plus, votre médiation solidaire devant l'Assemblée Nationale plénière pour que, sur la base de ce qui est prévu dans l'article 135 de la Constitution de la République Bolivarienne du Venezuela, et en accord avec le paragraphe 17 de l'article 185 de la même Constitution, me soit donnée l'autorisation législative de m'absenter du territoire national à partir du samedi 16 juillet de l'année en cours, dans le but de continuer à La Havane, République de Cuba, le traitement nécessaire à ma complète guérison.

Je voudrais remercier, au moment de me présenter devant cet honorable Pouvoir Législarif, pour les millions de prières, d'embrassades affectueuses, de paroles de soutien, que j'ai reçues ces jours-ci du noble et généreux peuple du Venezuela.

Quel débordement d'amour au cours de cette dure montée vers la lumière, mon seigneur

Jésus -Christ m'a inspiré l'humilité et le peuple souverain a m'a convaincu qu'il est nécessaire de vivre et qu'il est nécessaire de vaincre. Nous vivrons et nous vaincrons !

Hugo Chavez Frias

Jusqu'à la victoire, toujours !

(traduction Gaston Lopez)